

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 18350 du 18 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant outre-mer et en assistance militaire technique »

NOR : INTJ1510388S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 21609 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424078S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2015:

Weber, Alain	Nigend : 142 985	Numéro de livret de solde : 8 001 899
---------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2015:

Mayeux, Olivier	Nigend : 164 974	Numéro de livret de solde : 8 021 571
Böttger, Paul	Nigend : 153 300	Numéro de livret de solde : 8 011 314
Kabaoglu, Erol	Nigend : 157 425	Numéro de livret de solde : 8 014 348

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2015:

Duchemann, David	Nigend : 184 630	Numéro de livret de solde : 8 036 515
Maricelle, Olivier	Nigend : 204 257	Numéro de livret de solde : 8 055 105
Helme, Jan	Nigend : 192 435	Numéro de livret de solde : 8 040 238
Barbotin, Sébastien	Nigend : 181 086	Numéro de livret de solde : 8 030 015

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2015:

Sommers, Pupumaire	Nigend : 215 866	Numéro de livret de solde : 8 064 232
Fatoux, Guillaume	Nigend : 232 065	Numéro de livret de solde : 8 085 540
Aboy, Arthur	Nigend : 303 054	Numéro de livret de solde : 8 090 605

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 mai 2015.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,*
B. SOUBELET